

Le nombre de places est limité afin d'assurer des conditions de cours et d'encadrement optimums pour la sécurité et la progression des jeunes.

Si votre enfant est déjà adhérent au club, il est prioritaire jusqu'au lundi 2 septembre inclus pour l'école du Bugue et mardi 3 septembre inclus pour l'école du Sarladais.

Les places restantes seront attribuées à discrétion du bureau du club en tenant compte de la date de remise du **dossier complet**, des compétences et de l'expérience en escalade des jeunes.

Tarif :

Cours hebdomadaire de 1h15 de septembre à juin :	90,00 €
Adhésion au club jeune dont licence FFCAM et assurance RC :	61,50 €
Total :	151,50 €

Les 90,00 € sont à joindre au dossier de préférence en **chèque**, sinon en chèques-vacances ou espèces. Ils seront rendus ou remboursés en cas de non sélection du dossier. Si le dossier est retenu, le solde pourra être réglé en ligne, par Pass'Sport, chèque ou espèce début septembre.

Le club prête le baudrier et le matériel d'assurance. Les chaussons d'escalade sont obligatoires et à la charge des parents (possibilité d'achat de chaussons d'occasion).

Réservé au club :

Date de réception du dossier : ___/___/2024 - Admis au cours du : L1 / L2 / M1 / M2

Responsable légal : Nom : _____ Prénom : _____ Adhérent : O / N

Téléphone : _____ Mail : _____

Adresse : _____ CP : _____ Ville : _____

Nom du jeune : _____ Prénom : _____

Date de naissance : ___/___/20___

Expérience en escalade ou grimpe diverse du jeune:

Frère ou sœur de :

Cours souhaité :

- Lundi 17h15 à 18h30 - Le Bugue - 8/12 ans
- Lundi 18h30 à 19h45 - Le Bugue - 11/15 ans
- Mardi 17h à 18h15 - Sarlat/Carsac/Veyrignac - 8/12 ans
- Mardi 18h15 à 19h30 - Sarlat/Carsac/Veyrignac - 11/15 ans

Règlement des 90 €*

- Pass'Sport : 50 €
- Chèque : _____ €
- Chèque ANCV : _____ €
- Espèces : _____ €

* 40 € pour l'enfant d'un encadrant membre du club